
DIPLOME D'UNIVERSITE :

**ORGANISATIONS ET
JURIDICTIONS PENALES INTERNATIONALES**

Objectifs et débouchés

Dans un contexte marqué par l'internationalisation croissante du droit et la création de nombreuses juridictions pénales internationales, tous les observateurs s'accordent à reconnaître qu'il est indispensable que des juristes formés dans le système universitaire français puissent enrichir ces institutions de leurs expériences.

Forte de ce constat, l'Université de Nanterre Paris Ouest la Défense (UPOND), depuis toujours reconnue pour la qualité de la formation de juristes internationaux, souhaite proposer une formation **unique en France** :

- tournée vers les **métiers du droit international**, en particulier autour du droit international pénal/droit pénal international et du droit international humanitaire ;
- offrant des **enseignements théoriques spécialisés et des exercices pratiques à visée professionnelle**, en français et en anglais, afin de constituer une passerelle directe vers les organisations et les juridictions pénales internationales.

Public visé

Le diplôme d'université « Organisations et juridictions pénales internationales » s'adresse tout particulièrement aux **professionnels** travaillant ou ayant vocation à travailler dans les structures suivantes :

- juridictions pénales internationales ;
- ONG spécialisées dans la défense des droits de l'homme, l'action humanitaire ou la reconstruction post-conflit. ;
- mouvement international de la Croix Rouge ;
- fonction publique nationale (ministères des affaires étrangères, de la défense, de la justice) et internationale (Organisation des Nations Unies, organisations régionales) ;
- cabinets d'avocats.

Il intéresse également les **étudiants en droit** avant ou après un Master 2, éventuellement en parallèle de celui-ci. Sont notamment visés les Masters 2 ou LLM consacrés au Droit pénal, au Droit international, aux Droits de l'homme ou au Droit international humanitaire.

Modalités et contenu des enseignements

Les cours sont assurés par des **universitaires** de l'UPOND et d'autres universités ainsi que des **praticiens**, magistrats et avocats notamment .

Ils sont dispensés à l'UPOND, d'octobre à mai, le **vendredi en soirée** et le **samedi matin**. Certaines conférences d'actualité peuvent avoir lieu en journée dans la semaine, en fonction de la disponibilité des intervenants.

Les enseignements, qui représentent **252 heures annuelles**, visent à la fois à acquérir

- des connaissances théoriques approfondies
- et une approche pratique des questions traitées par les organisations et juridictions pénales internationales.

Ils sont répartis de la façon suivante :

Géopolitique	20h
Droit des organisations internationales et du maintien de la paix	20h
Droit international humanitaire	20h
Droit international des droits de l'homme	20h
Droit pénal matériel	20h
Procédure pénale internationale	20h
Articulations entre juridictions internes et internationales	20h
Justice transitionnelle	20h
Séminaire de lecture de textes théoriques	20h
Méthodologie de l'entretien de recrutement	10h
Négociations/consultations internationales et rédaction d'actes juridiques	10h
Mémoires et plaidoiries	10h
Initiation aux technologies de l'information	10h
Anglais juridique	20h
Conférences d'actualité	12h

Modalités d'accès

Le diplôme d'université « **Organisations et juridictions pénales internationales** » est proposé aux professionnels du droit et aux étudiants titulaires d'un Master 1 en droit.

Les candidats, sélectionnés sur dossier puis entretien individuel, doivent maîtriser la langue française et avoir un bon niveau d'anglais.

Les frais d'inscription sont fixés à 500 euros pour les étudiants, 1000 euros pour les professionnels.

Equipe de direction

- **Marina EUDES**, Maître de conférences à l'UPOND, membre du Centre de recherches et d'études sur les droits fondamentaux (CREDOF), Directrice du DU.
- **Florence BELLIVIER**, Professeur à l'UPOND, membre du Centre de Droit pénal et de criminologie (CDPC), Directrice adjointe du DU en charge de l'information, de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants
- **Olivier BEAUVALLET**, Magistrat, Procureur au Kosovo, co-juge d'instruction international de réserve, Chambres extraordinaires au sein des tribunaux cambodgiens, Directeur adjoint du DU en charge des relations internationales
- **Michel RAFFRAY**, Magistrat, Substitut du procureur auprès du Tribunal Spécial pour le Liban, Directeur adjoint du DU en charge des relations avec les milieux professionnels.

Contacts

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le

Secrétariat du « DU Organisations et juridictions pénales internationales » :

Bureau F 131
UFR de Droit et Science politique
Université Paris Ouest Nanterre La Défense
200 avenue de la République
92001 Nanterre Cedex
OJPI@u-paris.10.fr